



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 59157

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale sur la nécessité de rendre effectives toutes les lois votées par le Parlement français et notamment la loi n° 2003-47 du 17 janvier 2003 relative aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi. En particulier, suite à la consultation de l'échéancier des décrets d'application sur le site Internet Légifrance, dans sa version actualisée du 10 septembre 2004, il souhaite d'une part savoir dans quels délais sera publié le décret prévu par l'article 11-VII-2 de la loi, relatif à la majoration des réductions de cotisation relatives aux entreprises situées en Corse. D'autre part, il le prie de bien vouloir lui indiquer les raisons pour lesquelles ce décret n'est pas encore publié, plus de deux ans après la publication de cette loi.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59157

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2095